



## Région

regionpaca.fr



## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Lettre d'information d'A.G.I.R. +

N°2 - Septembre 2011

## 5e Forum A.G.I.R. + Vendredi 18 novembre 2011

Depuis 2006, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur porte une politique exigeante en matière de maîtrise de la demande en énergie et du développement des énergies renouvelables. Le Forum A.G.I.R., mis en place pour présenter les résultats et avancées des actions soutenues dans le cadre d'A.G.I.R. et A.G.I.R.+ est devenu un rendez-vous incontournable des acteurs de l'énergie sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour l'année 2011, le Forum A.G.I.R. a pour ambition de continuer à améliorer la pertinence des informations transmises et d'être un espace d'expression et de rencontre pour les participants. Il sera l'occasion de rassembler les réseaux déjà développés, toujours sous le signe de l'eco-responsabilité. Tout au long de la journée, l'accent sera mis sur les rencontres entre les participants, la communication des résultats des actions menées par la Région dans le cadre d'A.G.I.R., A.G.I.R.+ ou de l'Observatoire Régional de l'Énergie (ORE).

Animations, interventions, ateliers... tout sera mis en œuvre pour renforcer le côté interactif de la journée y compris durant les temps de pause.

La matinée du Forum réunira les réseaux coordonnés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle s'organisera autour de deux temps forts : présentation du bilan d'A.G.I.R./A.G.I.R.+ , puis ateliers des réseaux.

Le déjeuner sera l'occasion d'une animation visant à faciliter la mise en contact des participants : Les

rencontres de l'Énergie. Le principe est simple : organiser des rencontres brèves (3 minutes) entre participants. Il s'agit d'une nouvelle manière de faire se rencontrer les gens, pour créer des réseaux et des partenariats. Les participants pourront s'inscrire à ce temps de rencontre dès leur inscription au Forum, ou sur place le jour même.

Enfin, l'après-midi du Forum sera rythmé par des actions dynamiques, les Expériences Nouvelles et Exemplaires en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ENER-Paca), en alternance avec la projection de clips-vidéos sur l'énergie. Courtes et stimulantes, présentées dans un esprit spectacle, ces interventions seront un véritable « propagateur d'idées ». Elles réuniront différents intervenants de toutes formations qui présenteront des exposés sur leur expérience concrète de projet visant aux économies d'énergie conventionnelle.



... Venez nombreux !



## Région

regionpaca.fr



## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Appel à projets Photovoltaïque : les premiers lauréats

**Le 5 juillet dernier les membres du jury\* sélectionnaient les lauréats de l'appel à projets « photovoltaïque » selon 3 critères : cohérence technique, cohérence économique du projet et obtention des niveaux « Bâtiment Basse Consommation » / « Bâtiment durable Méditerranéen ».**

Cette dernière exigence permet à la Région de soutenir des projets ayant une approche globale d'efficacité énergétique du bâtiment sur lequel est installé le système photovoltaïque.



Un des projets lauréats : le Groupe scolaire de La Colle-sur-Loup (06)

Cinq projets, représentant 361 kWc et permettant de produire 456 000 kWh d'électricité « propre » chaque année, ont reçu une aide de 590 000 €, soit environ 37% du coût total des investissements : deux sont situés dans les Alpes-de-Haute-Provence (Salle multi-activités à Pierrevert et Crèche intercommunale à Mane) ; deux autres dans les Bouches-du-Rhône (Centre de formation ADREP à Pertuis et bâtiments tertiaires à Aix-en-Provence) et le dernier dans les Alpes-Maritimes (Groupe scolaire de La Colle-sur-Loup).

Le dernier jury s'est tenu le 6 septembre et a évalué de nouveaux projets.



\* Région PACA, Fédération Française du Bâtiment PACA, DREAL PACA, CROA (ordre des architectes), ADEME DR PACA, ENERPLAN, SER (Syndicat des Energies Renouvelables), Pôle BDM.



## Région

regionpaca.fr



## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### « A.G.I.R. et RENOVER + » Une nouvelle mesure pour la rénovation de l'habitat individuel

**En 2011 et 2012, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les particuliers sur des rénovations énergétiques ambitieuses de leur logement individuel (ou de petites copropriétés).**

La priorité est donnée aux réhabilitations de logements construits avant 1975 ou de classe énergétique E a minima (soit une consommation d'énergie avant travaux comprise entre 231 et 330 kWh / m<sup>2</sup> par an).

Les travaux devront permettre au final une consommation d'au maximum 50 kWh par mètre carré et par an. Ce niveau, appelé « Bâtiment Basse Consommation Effinergie ou BBC Effinergie », divisera par 5 environ les factures énergétiques ce qui représente une économie conséquente chaque année.



Pour atteindre cet objectif BBC Effinergie, le programme complet de travaux portera sur le bâtiment (isolation, solutions thermiques passives) et ses équipements (éclairage, ventilation, chauffage, eau chaude...). La Région s'appuie sur les Espaces Info Energie du territoire pour conseiller les particuliers dans le choix de leurs travaux et des entreprises certifiées et qualifiées pour réaliser le chantier.

D'autre part, afin de garantir des travaux de qualité, la Région fournit aux professionnels du bâtiment des aides pour des actions de formation ainsi que des appuis spécifiques aux entreprises impliquées sur le chantier de rénovation énergétique.

### Qui peut-être bénéficiaires ?

Les propriétaires, occupants ou bailleurs de logements individuels (sous conditions de ressources ou conventionnés pour la location), les syndicats de copropriété, les organismes d'insertion par le logement.

### Financement

Les projets lauréats bénéficieront d'une aide financière de la Région jusqu'à 10 000 € (sous conditions de ressources ou de location conventionnée, avec bonus pour recours aux énergies renouvelables) ou 50% du montant des travaux plafonnée à 4 000 € / logement pour les copropriétés.

### Contact

Votre Espace Info Energie, coordonnées disponibles sur [www.regionpaca.fr/uploads/media/EIE\\_020909\\_02.pdf](http://www.regionpaca.fr/uploads/media/EIE_020909_02.pdf) ou votre équipe opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

(1) Cette exigence est modulable en fonction de la localisation géographique du bâtiment.

(2) Pour le volet « formation des entreprises du bâtiment » sur le chantier, les professionnels du bâtiment (par l'intermédiaire d'une association, groupement d'employeurs, SCIC, GIE, organisation professionnelle, chambre consulaire, PRIDES) sont invités à déposer un dossier de subvention séparé de la demande du particulier.



regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## L'économie circulaire, optimiser les échanges de ressources au niveau régional

*« Si on se contente d'augmenter l'efficacité de nos produits, on arrivera toujours au fond du même trou, mais plus lentement, à savoir sans ressource et avec des quantités de déchets ».*

*Ellen Mc Arthur*

C'est sur ce constat que se base le principe de l'économie circulaire : elle vise à rapprocher les écosystèmes industriels du fonctionnement équilibré et quasi cyclique des écosystèmes naturels. Partant du fait que la nature s'autogère et s'auto régule, au contraire des systèmes industriels qui ont basé leurs processus sur le recours systématique aux ressources nouvelles (matériaux, énergies), les principes de cette approche visent à identifier les enseignements que l'on peut extraire du monde naturel pour le retranscrire aux systèmes industriels : réduire ses propres consommations, utiliser les rejets de ses voisins comme ressources et matières premières de sa propre activité.

Cette démarche offre de nombreuses vertus : moins de déchets, moins de consommation de ressources naturelles, moins d'énergie dépensée, moins de transport, moins de pollution...

La Chine l'a déjà inscrite dès 2008 au rang de stratégie nationale. Quelques exemples ont déjà vu le jour en Europe et à plus petite échelle en France.

Afin de limiter le transport de ces ressources (matériaux comme énergie), c'est à l'échelle de la région, voire parfois même au niveau des bassins de vie que peuvent être mises en place de telles réflexions puisque la proximité y joue un rôle primordial.

Dans cette optique, une première expérimentation dite « d'écologie industrielle » sera lancée début 2012 dans le cadre d'A.G.I.R.+ afin de recenser, sur un territoire donné les flux de matières et d'énergies qui peuvent y être consommés et produits dans le but d'identifier ensuite les synergies qui peuvent y être mises en place entre les industriels eux mêmes.

Sur cette base, d'autres opérations similaires pourront être menées et ainsi de nouvelles synergies pourront voir le jour au sein et entre les bassins de vie eux-mêmes, un premier pas vers une économie plus sobre et moins impactante vis à vis de l'environnement.



## Région

regionpaca.fr



## Provence-Alpes-Côte d'Azur



### Chantiers en cours

#### Collectivités lauréates A.G.I.R. pour l'énergie

Avec l'appellation « Collectivités lauréates A.G.I.R. pour l'énergie », la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les communes qui le souhaitent à concevoir et mettre en œuvre un programme global de maîtrise de l'énergie sur leur territoire.

Cette démarche nécessite d'une part une réflexion sur l'organisation du travail en mode projet (transversalité, etc.) et d'autre part la mise en œuvre d'actions techniques sur l'énergie. Pour ce faire la Région propose un soutien individuel méthodologique et technique ainsi qu'une animation collective.

Depuis les appels à projets lancés en 2008 et 2009, 61 communes sont devenues lauréates et de nouvelles collectivités manifestent leur intérêt pour cette démarche.

Le dispositif « Collectivités lauréates A.G.I.R. pour l'énergie » sera donc reconduit en fin d'année de manière permanente, permettant d'intégrer au « fil de l'eau » les collectivités candidates.

#### Etude de définition d'un dispositif régional pour le financement de l'énergie et du bâtiment durable

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va lancer prochainement un marché de services visant à définir un nouveau dispositif Régional de l'Energie d'accompagnement et de soutien offrant l'accès à des financements complémentaires voire alternatifs à la subvention classique. Ce dispositif, qui se veut sous

impulsion et maîtrise publique à pour but de concevoir et développer les outils indispensables à la généralisation des démarches entreprises via A.G.I.R. et A.G.I.R. +. Ce marché se déroulera dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

#### Relance de l'appel à projets photovoltaïque

Des réflexions sont en cours sur la forme que pourrait prendre un nouvel appel à projets « photovoltaïque » pour 2012. L'objectif est de voter le nouveau texte en Assemblée Plénière de la Région en décembre.

#### Relance du dispositif festivals éco-responsables

Le dispositif 2011 a été plébiscité par les festivals. Près de la moitié des festivals de cinéma concernés par le dispositif se sont engagés dans une démarche éco-responsable. Le dispositif est en cours de révision et le nouveau texte devrait être voté en Assemblée Plénière de la Région en décembre. En parallèle la Région accentue son accompagnement à la structuration de filière (tri, toilettes sèches, etc.) afin que l'éco-conditionnalité puisse se mettre en place au plus tôt.



## Région

regionpaca.fr



## Provence-Alpes-Côte d'Azur



### L'agenda

#### Septembre 2011

**09 SEPTEMBRE** : Visites d'exploitations agricoles à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer dans le cadre de l'appel à projets A.G.I.R. « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires ».

**27 SEPTEMBRE** - Fréjus : PCET financements innovants.

**30 SEPTEMBRE** matin, salon d'honneur - Hôtel de Région :  
SRADDT « Quels enjeux régionaux face aux changements climatiques ? »

#### Octobre 2011

**03 OCTOBRE**, Région PACA (11-13 Bd Dunkerque) :  
atelier inter-collectivités « Quel rôle des territoires dans la mise en œuvre de festivals éco-responsables? »

**04 OCTOBRE**, Palais des Congrès d'Aix-en-Provence : Assises bois construction.

**10 OCTOBRE**, Cadenet : Forum sur « Les enjeux de l'énergie pour les collectivités du territoire » dans le cadre du programme SEDEL (Services Energétiques Durables En Luberon).  
Ce programme a été financé dans le cadre d'A.G.I.R.

**13 OCTOBRE** : Réunion du réseau des économes de flux.

**15 OCTOBRE** : Visite d'une maison basse consommation construite suivant la démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens). Sur rendez-vous (nombre de places limitées) et inscription auprès de l'Espace Info Energie :  
[eie.marseille@geres.eu](mailto:eie.marseille@geres.eu)

**Du 15 AU 21 OCTOBRE 2011** : Fête de l'énergie, de nombreuses activités sont prévues.  
Contactez votre Espace Info Energie pour tout renseignement.

Réunions techniques « Collectivités Lauréates A.G.I.R. pour l'énergie »

- **06 OCTOBRE** à Meyrargues dans le cadre des 1<sup>ères</sup> assises de la vallée des énergies nouvelles ([www.val-3d.com](http://www.val-3d.com))
- **19 OCTOBRE** à Tarascon

2 autres rencontres sont prévues en novembre dans les départements 04/05 et 83/06.

#### Novembre 2011

**18 NOVEMBRE**, Hôtel de Région - Marseille :  
5<sup>ème</sup> Forum A.G.I.R. + / CODECO.